



## Étape 8 Plaque commémorant Napoléon Bonaparte

Au début de la Révolution française, la célèbre nuit du 4 août 1789 met fin aux privilèges féodaux, et déclare l'égalité de droit entre tous les hommes libres. Cela ne concerne pas les esclaves noirs et de couleur, qui ne sont pas considérés comme faisant partie de l'humanité. Des révoltes éclatent en Guadeloupe puis à Saint-Domingue où les commissaires de la République se résignent le 4 septembre 1793 à proclamer la liberté des esclaves.

À la suite de tous ces mouvements, le 16 Pluviôse an II (4 février 1794), l'assemblée de la Convention vote l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

« La Convention déclare l'esclavage des nègres aboli dans toutes les colonies ; en conséquence, elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution ».

Le décret ne sera en définitive pas appliqué dans toutes les colonies mais surtout en Guyane et en Guadeloupe.

## Bonaparte rétablit l'esclavage

Le coup d'État du 18 Brumaire, marque la fin du Directoire et de la Révolution française et le début du Consulat. En 1802, le consul Bonaparte décrète le rétablissement de l'esclavage :

« Au nom du peuple français, Bonaparte, premier Consul, proclame loi de la République le décret suivant, rendu par le Corps législatif le 30 floréal an X, conformément à la proposition faite par le gouvernement le 27 dudit mois, communiquée au Tribunal le même jour :

ART. 1er Dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens, du 6 germinal an X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.... »

Ce décret accélérera les révoltes des anciens esclaves de Saint-Domingue et la proclamation de l'indépendance d'Haïti (voir étape 10). Les résistant.e.s à l'esclavage seront par-contre écrasé.e.s en Guadeloupe...



## Bonaparte manipulé ?

Pour se justifier devant l'histoire, Bonaparte a prétexté qu'il avait rétabli l'esclavage sous la pression des colons esclavagistes et plus particulièrement de sa première épouse, Joséphine de Beauharnais, riche békée de Martinique, qui l'aurait convaincu sur l'oreiller de revenir au Code Noir. Ces excuses de Bonaparte sont encore aujourd'hui souvent relayées. Mais comment croire que ce despote qui a conduit des dizaines de milliers de personnes à la mort, fut la pauvre victime des caprices de son épouse, fût-elle aussi raciste que lui ? Dans les faits, pour Napoléon, les femmes n'ont guère voix au chapitre et « n'ont pas à se mêler de politique » dit-il.

Ce sont surtout les lobbies planteurs, très fort dans l'entourage de Bonaparte qui dictent ce rétablissement de l'esclavage à leur profit. Ce fut une décision dictée par une négrophobie viscérale mais surtout par l'appât du gain et la realpolitik : la peur de perdre des territoires riches et stratégique. Cependant, lues, Saint-Domingue permettant d'avoir une base proche des Amériques afin de conquérir la Louisiane.

**Proposition mémorielle : plaque/rue Colonel Louis Delgrès (1766-1802), résistant anti-esclavagiste guadeloupéen, ayant combattu les troupes napoléoniennes et déclaré « Vivre libre ou mourir ».**



Louis Delgrès, résistant Guadeloupéen contre le rétablissement de l'esclavage (1766-1802)

Sources :

<http://www.esclavage-memoire.com/evenements/conference-josephine-de-beauharnais-et-les-clavage-par-erick-noel-250.html>

<http://www.potomitan.info/articles/napoleon.php>

Mémorial de Nantes : [chronologie des Abolitions](#)

Émission radio *2000 ans d'Histoire* (France Inter) : [Bonaparte & le rétablissement de l'esclavage \(1802\)](#)

Être noir en France au XVII<sup>ème</sup> siècle, éd. Musée du Nouveau Monde, La Rochelle



## Étape 8 Plaque commémorant Napoléon Bonaparte

Facebook